Définition

Terre entièrement entourée d'eau.

Règle d'interprétation

Y inclure archipel, îlot.

Dans les mares, ne pas confondre avec la végétation flottante.

Particularité de saisie

Le contour est celui de la surface d'eau auquel elle appartient.

Cas d'exception : Pas de géométrie, seulement un toponyme.

Presqu'île : ne pas considérer comme un polygone d'île, même s'il y a un toponyme d'île.

Si plusieurs îles sont reliées par une bande de terre, considérer un seul polygone d'île, même s'il y a présence de plusieurs toponymes d'île.

Si plus petite que la dimension minimale, saisir « Écueil », sauf si dans une mare.

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie

Discret ☐ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			100
Largeur			
Longueur			
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
01030070000	6	3	0	80

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	Cb	20		1 2 3 4	30
Annotation					
Objet ponctuel					

Réseau

Hydrographique	☑
Routier	☐
Ferroviaire	☐
Énergétique	☐

Hypsométrie

Élévation	☐
Surface d'exclusion	☐
Ligne de rupture	☐

Source complémentaire

HQ	☐	MRN	☐
SCQ	☐	MTQ	☐
		CTOP	☑

Corps

	fixe	variable (Superficie en km²) <0,56	<6,25	<16,0	<36,0	>36,0			
Toponyme		30	45	60	75	90			
Annotation									

Notes de l'usager
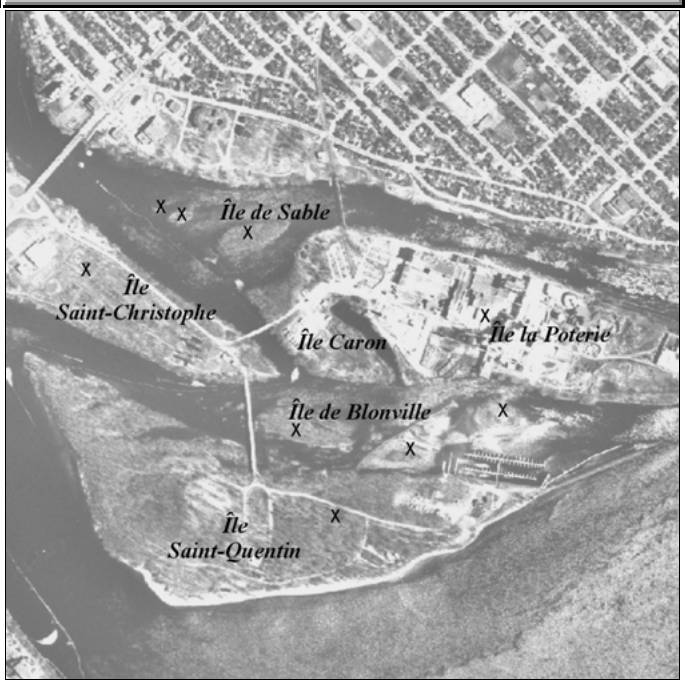
Diagramme de représentation